

Entente Patinage Wasquehal Lille Métropole

COTISATION 2023- 2024

Dates prévisionnelles : du lundi 11 septembre 2023 au dimanche 2 juin 2024

NOM	du patineur :	Prénom :
-----	---------------	----------

Attention : si la patinoire doit fermer pour des raisons indépendantes du club (pour raisons sanitaires par ex.) la cotisation à l'association n'est pas automatiquement remboursable.

Il est convenu que dans tous les cas, quel que soit la durée de fermeture de l'équipement un minimum de 50% de la cotisation demeure acquise au club.

Les licences FFSG ne sont pas remboursables.

Catégorie	Jour d'entrainement	Cotisation Club	Montant à payer en 5 fois
Loisirs – 6 ans	Mercredi 10h20 – 11h20 □ Mardi 17h15 – 18h15 □	265 €	53 € x 5
(1 cours par semaine)	Dimanche 18h00 -19h00 □		
Loisirs + 6 ans	Mercredi 10h20 – 11h20 □ Mardi 17h15 – 18h15 □ <i>Groupe de -13ans</i>	335€	67 € x 5
(1 cours par semaine)	Dimanche 18h00 -19h00 □ Groupe Ados possible	310 €	62 € x 5
Perfectionnement (2 cours par semaine) Sur proposition club	Mercredi 10h20 – 11h20 □ Mardi 17h15 – 18h15 □ Dimanche 18h00 -19h00 □	540 €	108 € x 5
Loisir Adulte (Places limitées)	Mercredi 21h00 - 22h00 □	335 €	67 € x 5

Remises famille : Les remises pour plusieurs adhérents du même foyer sont de :

^{• 10%} pour le second adhérent. • 20% pour les adhérents supplémentaires Remise faite sur la cotisation la plus basse.



Entente Patinage Wasquehal Lille Métropole

DOCUMENTS A FOURNIR

Pour pouvoir être enregistré comme adhérent, chaque dossier doit comporter :

Documents pour la licence :

(Excepté pour les adhérents ayant déjà fourni ces documents pour le stage d'été)

- 1 Photo d'identité (si nouvel Adhérent)
- Pour les adultes 1 certificat médical (-3 mois) autorisant la pratique du Patinage sur Glace
- Pour les mineurs le formulaire QS SPORT dument rempli.
- Le paiement de la Licence par chèque séparé à l'ordre EPWLM ou en ligne

Documents pour l'inscription :

- Les inscriptions se feront sur le site Assoconnect par un lien communiqué ultérieurement.
- Le paiement de la cotisation (possibilité de paiement en 1 à 5 fois en CB sur le site Assoconnect ou par chèque à l'ordre EPWLM remis au bureau du club lors du premier cours).
- Le paiement de la cotisation est aussi accepté en chèques Vacances (ANCV) ou Coupon Sports (ANCV)
- Le Pass'sport est accepté, il doit être remis au club à l'adhésion dès réception pour les personnes bénéficiaires de ce dispositif.
- Pour tout règlement de la cotisation en espèces, possibilité de régler également en 1 à 5 fois, chaque première semaine du mois. En cas de manquement, nous serons contraints de refuser l'enfant sur le cours jusqu'à régularisation.

Seuls les dossiers Complets seront acceptés.

La totalité du dossier doit être rendu pour accéder aux cours.

Aucun patineur ne pourra accéder aux entraînements si son dossier n'est pas complet, accompagné des règlements et à jour des sommes dues au titre de la saison précédente.